



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Lundi 14 mai 2020
Endroit: Visioconférence
Heure: 18h

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Marie-Mousse Laroche, Pascal Héon, Laurence Pilon et Julie Blanchette, Erick Laperrière, Chantal Payette

Absence : Julie Blanchette

1. Ouverture de l'assemblée
L'assemblée est ouverte à 18h17.
2. Vérification du quorum
Le quorum est atteint.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Ajout d'un point sur la semaine des éducatrices
Ajout d'un point sur le suivi pédagogique à distance au point 6. L'ordre du jour est adopté avec ces modifications.
4. Présentation du procès-verbal du 4 mai 2020
Le procès-verbal est adopté.
5. Mot du technicien en service de garde
Semaine des services de garde : La semaine du 11 mai est la semaine du service de garde, nous suggérons de remettre un petit cadeau aux éducatrices ou encore inciter les parents de l'école à envoyer un message à l'éducatrice de leurs enfants. Le budget (autour de 5\$ par éducatrice) sera pris dans le budget collation avec l'approbation du C.É.
Dans la semaine du 25 mai, il y aura l'inscription par Mozaik pour l'année 2020-2021.
6. Suivi pédagogique à distance
Le fait que tous les élèves aient leur matériel sera facilitant pour consolider les acquis jusqu'à la fin de l'année. Les enseignants vont continuer à envoyer les plans de travail. Les parents se questionnent sur les attentes éducatives en fin d'année. La direction va publier, la semaine prochaine, des balises par rapport à l'évaluation et par rapport aux attentes des enseignants. Des idées sont lancées par exemple de faire une rencontre de parents-prof virtuelle ou de faire une vidéo des enseignants de l'école.





7. Mot de la direction

- 7.1. Report de la mise en place du Conseil d'administration au CS
Tous les articles sont en vigueur excepté celui portant sur le conseil d'administration qui est reporté au 15 octobre. En attendant, il y aura un comité consultatif (parent, directeur d'école, enseignant, personnel d'encadrement, etc.) pour accompagner M. Gendron dans ses tâches.

Extrait de la lettre de direction générale :

Le 29 avril dernier, en raison du contexte actuel de la pandémie, le gouvernement a annoncé plusieurs modifications au calendrier de la mise en œuvre de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (Loi)*. Dans sa lettre adressée aux directeurs généraux des commissions scolaires, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur annonce plus précisément le report de certaines dates concernant la constitution du conseil d'administration du centre de services scolaire et prévoit également dans l'intervalle, la mise en place d'un comité consultatif.

En l'occurrence, la date d'entrée en vigueur des centres de services scolaires francophones demeure le 15 juin 2020. Cependant, l'entrée en fonction des membres du conseil d'administration (CA) des centres de services scolaires est reportée au 15 octobre 2020. Ainsi, comme précisé par le ministre dans sa lettre, la direction générale assumera les fonctions et les pouvoirs attribués au CA jusqu'à cette date, de la même façon qu'elle exerce les fonctions et pouvoirs du Conseil des commissaires depuis la sanction de la *Loi*.

- 7.2. Résolution Entente Ville de Montréal et Commissions scolaires
Le CÉ approuve l'entente entre la ville de Montréal et l'école Paul-Bruchési pour l'utilisation des locaux.
- 7.3. Remboursement aux parents pour les activités annulées
Il y aura un remboursement aux parents pour les activités qui ont été annulées. Pour les parents des finissants, un enseignant se demande s'il pourrait demander aux parents de garder 6 à 8\$ pour la production d'un album de finissants. Cela est approuvé par le CÉ.
- 7.4. Approbation des effets scolaires et grilles-matières 2020-2021
Possibilité de faire des achats groupés pour le matériel de l'an prochain qui pourrait être déduit du remboursement. Achats groupés pour tous les cycles, la direction nous fera parvenir par courriel les effets scolaires pour notre approbation au prochain CÉ.





Grilles-matières : Il y aura deux plans d'élaborer dépendant de la fin de la construction du gymnase. L'annexe sera disponible jusqu'en janvier 2021.

8. Fondation Paul-Bruchési de Montréal

Attente pour la prochaine commande de masque, puisque des masques ont déjà été reçus et pourraient être suffisants si jamais, il y a le service de garde d'urgence.

9. Retour sur les objectifs du C.É. 2019-2020

9.1. Suivi de la construction du nouveau gymnase

9.1.1. Reprise des chantiers (école et annexe) le 11 mai

Les travaux ont repris avec un nouveau chef de chantier. Finalisation dans le vide sanitaire, un peu plus long puisqu'il y a eu de l'eau et recherche de la cause. Finalisation revêtement et électricité. En raison de la Covid, moins d'ouvriers donc tout a ralenti mais dernièrement c'est reparti. Il y aura un info travaux publié prochainement. Si pas de service de garde, le chantier pourrait être accéléré et faire la cour en même temps.

9.2. Sécurité aux abords de l'école et de l'annexe Point non traité.

9.3. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière Une lettre d'intention a été rédigée en collaboration avec le CPE Saint-Louis. Elle a aussi été envoyée à la Maison d'Aurore pour obtenir leur appui. Certaine crainte de sa part par rapport aux critiques des résidents et à la consultation citoyenne. La maison d'Aurore rédigera sa propre lettre que nous pourrons joindre à la nôtre. Un contact a été fait avec les habitations de Lanaudière.

9.4. Plan vert Point non traité.

9.5. Capacité d'accueil Point non traité.

9.6. En route vers le centième Point non traité.

9.7. Réflexion sur notre école et l'école publique Point non traité.



ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI



10.Mot des enseignants
Aucun point

11.Correspondances

12.Points divers
Prochaine rencontre 8 juin 18h00

13.Levée de l'assemblée
L'assemblée est levée à 20h54

